

L'impliatro a tiudron

Autor(en): **Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 53

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Oui, les peuples sans alarmes
Pourront déposer les armes !
Plus de projet inhumain,
Plus de haines, plus de guerres !...
Tous les hommes seront frères
L'an prochain ! »

Alors, j'éclatai de rire...
Merlin cessa net de lire
Et jeta son parchemin...
Je pris congé du bonhomme,
Et dis : « Cher sorcier, en somme,
L'an prochain ! »

« Sera beau, parfait, unique...
Pardon, si je suis sceptique,
Mais j'ai peur qu'il faille, enfin,
Pour voir tant de biens éclore,
Dans mille ans, attendre encore...
L'an prochain ! »

Veille de l'an. — Deux jeunes mariés se promènent, bras dessus, bras dessous, rue de Bourg. Comme ils passent devant les étalages séducteurs d'un confiseur :

— Dis chérie, chérie, veux-tu que je te fasse cadeau de quelque sucrerie ou d'un cornet de fondants ? Vois comme ils sont appétissants.

— Oh ! que tu es chou, mon chéri ! Mais, tu sais, j'aimerais autant un bracelet.

Mon père mē marie d'ouna drōla dē façon.

(Patois de la contrée d'Estavayer.)

Mon père mē marie
D'ouna drōla dē façon
Falira dondaine,
D'ouna drōla dē façon,
Falira dondon.

Mou frare on mothi mē meinē
Sur on anon à reculon,
Falira dondaine,
Sur on anon à reculon,
Falira dondon.

Pragnou dē l'igue benâte,
Rinversou lou tzoneuron,
Falira dondaine,
Rinversou lou tzoneuron,
Falira dondon.

Lei coura mē dit : « Foletta ! »
Lei répondou : « Folatton ! »
Falira dondaine,
Lei répondou : « Folatton ! »
Falira dondon.

Lou krintztlē¹ dē mē nocē
L'ēta on cu dē crebillon,
Falira dondaine,
L'ēta on cu dē crebillon,
Falira dondon.

La chantere² dē mē nocē
L'ēta ouna tzeina d'ignon,
Falira dondaine,
L'ēta ouna tzeina d'ignon,
Falira dondon.

Po lou trossi dē mē nocē,
Chei tzemizē dē bourgnon³,
Falira dondaine,
Chei tzemizē dē bourgnon,
Falira dondon.

Venidē ti à mē nocē,
Vo sarei ti ben dzoyā,
Falira dondaine,
Vo sarei ti ben drozā,
Falira dondon.

Couseineiri dei belocē
Avui on pia⁴ dē setzéron,
Falira dondaine,
Avui on pia dē setzéron,
Falira dondon.

Le bon moyen. — Une dame disait l'autre jour à son mari qu'il ne lui était décidément plus possible de se passer de bonne.

— Fort bien, lui dit Monsieur, mettons un avis dans les journaux.

— Oui, mais je redoute ce moyen. Toute la journée, la sonnette sera en mouvement. Il viendra des filles par légion.

— N'aie pas peur, je vais te rédiger l'avis, comme il convient.

Et le mari fit insérer trois fois l'avis suivant :
« On demande une bonne domestique qui ne craigne pas l'ouvrage ».

Personne ne se présenta.

Cartes et cartes. — Une dame de la noblesse qui faisait ses visites en voiture, avait engagé comme valet de pied un jeune campagnard très naïf et absolument ignorant des usages du monde.

Avant de sortir, sa maîtresse lui recommanda de prendre le paquet de cartes et d'en déposer une ou deux, suivant ses ordres, dans les maisons où elle s'arrêterait.

Après plusieurs stations, la dame dit à son valet :

— Firmin, vous donnerez deux cartes ici.

— Madame la comtesse, balbutie le valet, consterné, c'est qu'il ne me reste plus que l'as de trèfle.

Le malheureux avait distribué un jeu de jass.

L'IMPLIATRO A TIUDRON

L'è, ma fâi, on bin brav' hommo lo Tiudron à la Marienne, qu'âme bin l'ovradzo fê et lo vin pas bu. N'est pas po rin que l'ant nommâ dau Comité daï « Brê bresi » ; et vo sêdê que quan on est bon po sê cutsî sù l'ovradzo, lè maulési dē ne pas sê fêrê dau maû quand on vau fêrê on' estra.

Adon, la senanna passâ, Tiudron saillessâ dē la « Crai Bliantse » iô l'avaï bin quartettâ quand son vesin Guellienet lè de :

— Vin vâi mē baillî on coup dē man po tserdzi on sâ dē truffie que vigno d'atsetâ à la Confédération.

Tiudron, on poû vedzet, impougne lo sa tan ridô que sê fâ 'na decrotchâ que ne poâve pllie budzi.

Et lo vaicê cutsî dein son llhi tandi que la Marienne allâvê querî on' impliatro tsi l'apoti-quiero.

Quand le revint à l'hotô, vîre s'n'homme su lo flian, l'ajuste l'impliatro d'adrai sù la ritâ et prein 'na cordetta po l'étatsi que ne poêsse pas allâ de cê de lè.

Quemin fasaï on bocon frai dein lo paillo, la Marienne va assebin sê betâ au llhi et virê lo doû à s' n'homme po lo bin tenî au tsau, et sê mettân à ronclliâ que daï ben'irau.

Lo leindeman matin quand l'a fallu sailli, pas moyen dē budzi ; lè dou pouôro villhie, fasant 'na bitâ à doû veintro qu'on arai de lè dou frâre siamois.

— S'tê plliê, Tiudron, ne budze pa, desaï la Marienne, que te mē fâ mau ; mē seimblie que vû mouÿri !

Quê te que l'état arrevâ ?

L'impliatro qu'étai mau veri s'étai allietâ au pêtâru à la Marienne ; et vo laisse à chondzi se la cordetta tegnaï bon !

L'ONCLLIO JULES.

Pour déménager. — Un instituteur de village reçoit de la mère d'un de ses élèves le billet suivant :

« Mossieu le régent,

« Auriez-vous la grande bonté de donner « congé à mon Etienne pour cette matinée, son « père en a besoin pour lui aider à déménager, « il change d'écurie ».

Le Nouvel-An dans la vallée de Bagnes.

A l'aube, les villageois se saluent avec empressement par de joyeux : bon jour, bon an ! Vulgairement, le jour de l'an est appelé le *bon an*. On met, même chez les grandes personnes une certaine vanité à être le premier à saluer ses amis et connaissances. Naguère encore, dans certains hameaux, des bandes de gamins couraient les rues, allant de porte en porte saluer les gens, qui souvent leur donnaient de modestes gratifications, consistant généralement en fruits, pommes, poires, etc.

Le curé, en chaire, fait à ses ouailles, particulièrement nombreuses en ce jour, un sermon de circonstance et, en gazetier improvisé, donne un résumé du mouvement de la population paroissiale et de son assiduité à fréquenter les sacrements. Autrefois, les autorités communales, à chaque premier nouvel-an d'une législature nouvelle, se rendaient *in corpore* de la Maison de Commune au presbytère, président de commune en tête, souhaiter le bon an au curé. Le pasteur ne manquait pas, en cette occasion, d'arroser plus ou moins copieusement ses commensaux momentanés, qui reconnaissaient ainsi implicitement la suprématie de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir civil.

Les familles aisées prennent l'habitude de faire en ce jour une station au café. L'usage des visites existe à peine et n'est pas populaire. On recommande aux enfants d'être sages et dociles ; s'ils le sont le jour de l'an, ils le seront l'année durant.

Sur la place publique, les deux fanfares jouent quelques-uns des meilleurs morceaux de leur répertoire. La *Concordia* (politiquement conservatrice) ne manque pas sa visite au curé, et le soir, la jeunesse dansante obtient ordinairement l'autorisation de se livrer à ses ébats favoris. L'exécution de l'air révolutionnaire *L'Internationale* par *L'Avenir* (société radicale), le 1^{er} janvier 1910, a été un événement saillant pour le public bagnard et d'aucuns en ont été vivement émus.

Maurice GABBUD.

(Archives suisses des traditions populaires.)

La Patrie suisse. — Le numéro du 29 novembre nous apporte, accompagnés d'articles intéressants, toute une série de beaux clichés d'actualité : tout d'abord le portrait du grand patriote Henryk Sienkiewicz ; puis des clichés consacrés à nos hôtes internés ; ensuite, le Camp des Eclaireurs de Sauvabelin ; des paysages suisses : le glacier de Morteratsch et Baden aujourd'hui et il y a vingt-cinq ans, etc.

Pour avoir des jambons. — Le père^{***} faisait chaque année engraisser un porc par sa femme ; mais c'était pour le vendre, ce qui ne contentait pas la ménagère qui voulait avoir son porc à la cheminée.

La bête grasse et dodue devait être livrée le lendemain, lorsque Mme X^{***} lui ingurgita un demi-litre d'alcool. Le cochon ne tarda pas à ne pouvoir plus se tenir sur ses jambes et à rouler par terre. Elle appela son mari en lui disant :

— Vinidi vitou, lou caïon va crêva, faut vitou lau tiâ.

Appeler le boucher, qui était voisin, fut l'affaire d'un instant.

On devine le reste.

POILU

Il y a des gens qui s'offusquent de ce mot ; d'autres en sont enthousiasmés. Pourquoi chercher midi à quatorze heures ? Poilu est un mot bien français et absolument convenable. Seule, l'intention peut en exacerber le sens ou le nerf récepteur en être incommode. En tout cas la langue n'est pour rien. Les glorieux poilus sont tout simplement de glorieux soldats. Le terme n'est-il pas lui-même un symbole de gloire : les levées rapides et en masse au début de la guerre des citoyens français de toutes modes

¹ Corbeille. ² Sautoir. ³ Vilaine filasse (bregnon en vieux français). ⁴ Plat.